# PROCÈS-VERBAL

3º réunion

Le lundi 26 septembre 2016

tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M<sup>me</sup> Lynda Durand, la P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

# Les membres suivants sont présents :

Pre Christiane Auray-Blais
Pr Jacques Beauvais
Pr Michel Berthiaume
Mme Paule Bouchard
Pr Martin Buteau
Mme Lynda Durand
Pre Jocelyne Faucher
M. Steve Flanagan
M. Daniel Gaucher
M. Vincent Guay
M. Vincent Joli-Coeur
M. Steve Lavoie
M. André Laurin

Mme Joanne Léveillée
Mme Julie Maltais
Mme Annie Marier
Mme Victoria Meikle
Pr François Michaud
Pre Pascale Morin
M. Denis Paré
Pre Luce Samoisette
Pr David Sénéchal
M. Stéphane Tremblay
M. Charles Vaillancourt
Pr Alain Webster

#### Le membre suivant s'est excusé :

Pre Lucie Laflamme

La présidente souligne l'arrivée de nouveaux membres du conseil, M<sup>me</sup> Julie Maltais, M<sup>me</sup> Annie Marier et M. Steve Lavoie. Elle leur souhaite la bienvenue et fait un résumé de leur parcours professionnel ou académique.

# CA-2016-09-26-01 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

### CA-2016-09-26-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2016

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2016 tel qu'il a été transmis aux membres.

#### CA-2016-09-26-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2016

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 juin 2016.

CA-2016-09-26-04 Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- d'une séance de travail avec la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, à l'occasion de l'inauguration du laboratoire de simulation clinique à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. La séance a été l'occasion de présenter certains dossiers de l'Université et de faire part des préoccupations de la communauté universitaire sherbrookoise. Les participantes et participants à la rencontre ont tous remarqué l'ouverture de la Ministre et sa vision très intéressante de l'enseignement supérieur;
- d'une réunion du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au cours de laquelle les chefs d'établissement ont rencontré le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion. Lors de cette réunion, il a été question de la consultation que mène le gouvernement du Québec pour le renouvellement de sa politique sur la science et l'innovation. Pour l'Université de Sherbrooke, il importe de maintenir sa reconnaissance comme l'un des trois pôles majeurs en recherche au Québec. Cet enjeu sera au cœur des représentations que feront les représentantes et représentants de l'Université et de ses partenaires;
- d'une rencontre avec le nouveau président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, dans le cadre de sa tournée en Estrie. Ce dernier a tenu à réitérer l'engagement soutenu de Desjardins à l'égard de l'Université de Sherbrooke et a assuré de sa disponibilité pour l'exploration de projets et de collaborations futures;
- de l'édition 2016 de la collation des grades de l'Université de Sherbrooke qui s'est déroulée le samedi 24 septembre. Il s'agissait de la dixième édition du cérémonial unique adopté par l'Université et à laquelle plus de 10 000 personnes étaient attendues pour célébrer la réussite des 4 300 nouveaux diplômés et diplômées de toutes les facultés. La cérémonie de cette année a particulièrement été marquée par la prestation de la soprano Catherine Elvira Chartier qui a chanté pour la toute première fois l'Hymne de la collation, une création musicale des professeurs André Marquis et Robert Ingari de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe les membres du conseil du sujet suivant :

dans le cadre de la collation des grades, de la remise d'un prix institutionnel Grande distinction décerné aux entreprises VoiceAge et Sipro Lab Telecom, associées à la technologie générique ACELP®, qui demeure le plus grand succès de valorisation commerciale de travaux de recherche universitaires au Canada.

La secrétaire générale informe les membres du conseil des sujets suivants :

- dans le cadre de la collation des grades, de la remise d'un doctorat d'honneur en administration à R. Edward Freeman et de l'octroi du titre de professeure émérite ou de professeur émérite à Gilles Vandal, Nicole Gallo-Payet et Georges-B. Lemieux;
- de l'étudiante au baccalauréat multidisciplinaire Mélanie Lemay qui a obtenu le titre de Personnalité 1er cycle lors du gala Forces Avenir 2016. Cette reconnaissance hautement méritée souligne son engagement exceptionnel dans la prévention des violences à caractère sexuel de même qu'au sein de la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) et du groupe AEQUITAS. L'étudiante est membre du conseil d'administration du CALACS Agression Estrie depuis deux ans en plus d'avoir été à l'origine Mois d'échange et de sensibilisation sur les agressions sexuelles en milieu étudiant (MESSAGE);
- de la participation de l'Université au mouvement de prévention des violences à caractère sexuel : Mois d'échange et de sensibilisation sur les agressions sexuelles en milieu étudiant le MESSAGE. Toutes les communautés collégiales et universitaires de Sherbrooke sont solidairement engagées avec les organismes communautaires dans un grand mouvement de prévention qui confirme haut et fort que ces violences n'ont pas leur place dans notre société et ne devraient pas y être tolérées, encore moins banalisées.

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales informe les membres du conseil de sujets suivants :

- de la transmission d'une lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, soulignant l'excellent résultat obtenu de nouveau par l'Université de Sherbrooke dans le cadre du classement 2015 de l'Universitas Indonesia GreenMetric World University Ranking. La Ministre a tenu à souligner personnellement l'importance et la pertinence des initiatives de l'Université de Sherbrooke et de toute sa communauté dans le domaine du développement durable:
- du dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, menée par le ministère de la Culture et des Communications.

La présidente informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'évaluation du conseil d'administration. Elle remercie les membres du conseil pour le taux de participation de cent pour cent au sondage. Elle souligne qu'un résumé des commentaires sera présenté à la prochaine réunion du conseil d'administration;
- du suivi du Lac-à-l'épaule. Un premier suivi sera présenté au point 21.9.2 Lac-à-l'épaule suivi et que d'autres suivront au cours des prochaines réunions.

CA-2016-09-26-05 Motion de félicitations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration félicite Mélanie Lemay qui a obtenu le titre de Personnalité 1<sup>er</sup> cycle lors du gala Forces Avenir 2016 pour son engagement exceptionnel dans la prévention des violences à caractère sexuel de même qu'au sein de la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) et du groupe AEQUITAS.

Les membres du conseil conviennent de traiter le point 5. Comité de gouvernance en même temps que le point 20.3 Conseil d'administration – présidente ou président – élection (ANNEXE).

Les membres du conseil conviennent de traiter le point 6. Comité des finances en même temps que le point 7.3 États financiers consolidés au 30 avril 2016 – approbation – virements interfonds – autorisation – confidentialité (ANNEXE)

# **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

CA-2016-09-26-06

Ordre du jour de la réunion du comité de vérification du 13 septembre 2016

Le président du comité de vérification, M. Charles Vaillancourt, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 13 septembre 2016 (document en annexe).

CA-2016-09-26-07

Compte rendu de la réunion du comité de vérification du 8 février 2016

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de vérification du 8 février 2016. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

### CA-2016-09-26-08

États financiers consolidés au 30 avril 2016 – approbation – virements interfonds – autorisation – confidentialité

M<sup>me</sup> Chantal Lessard, vérificatrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ainsi que M<sup>mes</sup> Sonia Duplessis, directrice générale du Service des ressources financières, Vicky Richard, agente de recherche institutionnelle, et Mélanie Roy, coordonnatrice du budget de fonctionnement et d'investissement, sont invitées pour la présentation de ce point.

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières rappelle aux membres du conseil les orientations budgétaires pour l'année financière 2015-2016 ainsi que celles pour l'année financière 2016-2017. Il explique la notion de résultats avant et selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) de même que les attentes du gouvernement.

La vérificatrice présente les états financiers consolidés au 30 avril 2016 et confirme, qu'à cette date, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université.

Les membres du conseil demandent des précisions à la vérificatrice au sujet de la comptabilisation des résultats du fonds de fonctionnement avec et sans restrictions selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

Le président du comité de vérification félicite le Vice-rectorat aux ressources humaines et financières et le Service des ressources financières pour la clarté exceptionnelle des informations transmises. Le recteur adjoint souligne que les résultats satisfaisants des états financiers sont dus à l'effort de la communauté universitaire et que la principale préoccupation du comité de direction de l'Université demeure l'équité des efforts entre les groupes.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve les états financiers consolidés au 30 avril 2016 tels qu'ils sont présentés à l'annexe 1:
- autorise les virements interfonds conformément au cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2015-2016 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (paragraphe 2.1) tels qu'ils sont présentés à l'annexe 2.

# CA-2016-09-26-09

Déclaration 2015-2016 du recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières de l'Université de Sherbrooke au sujet du respect des différentes obligations de l'Université

Les membres du conseil d'administration ont reçu la déclaration 2015-2016 du recteur adjoint et vicerecteur aux ressources humaines et financières au sujet du respect des différentes obligations administratives de l'Université requises en vertu de plusieurs lois (document en annexe).

# **COMITÉ DES FINANCES**

#### CA-2016-09-26-10

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 19 septembre 2016

Le président du comité des finances, M. Vincent Joli-Coeur, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 19 septembre 2016 (document en annexe).

### CA-2016-09-26-11

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 9 juin 2016

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 9 juin 2016. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

#### CA-2016-09-26-12

Résultats 2015-2016 - état de la situation

M<sup>mes</sup> Sonia Duplessis, directrice générale du Service des ressources financières, Vicky Richard, agente de recherche institutionnelle, et Mélanie Roy, coordonnatrice du budget de fonctionnement et d'investissement, sont invitées pour la présentation de ce point.

La directrice générale du Service des ressources financières informe les membres du conseil que l'Université a modifié la période d'attribution des allocations de retraite au cours de l'exercice 2015-2016. Elle souligne que ce changement a eu un impact positif sur les résultats après PCGR tant sur l'exercice financier 2015-2016 que sur l'exercice financier 2014-2015.

(Document en annexe)

# **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

### CA-2016-09-26-13

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 14 septembre 2016

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières fait rapport des travaux du comité des ressources humaines lors de la réunion du 14 septembre 2016 (document en annexe).

#### CA-2016-09-26-14

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 9 juin 2016

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 9 juin 2016. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

#### CA-2016-09-26-15

Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – devancement de l'évaluation actuarielle – nouveaux taux de cotisation – approbation

M. Serge Germain, directeur général du comité de retraite et M<sup>me</sup> Caroline Hamel, conseillère en gestion des ressources humaines et membre du comité de retraite, sont invités pour la présentation de ce point.

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières rappelle aux membres du conseil que le comité de retraite procède à tous les trimestres à une analyse des résultats préliminaires de l'évaluation actuarielle afin de suivre de près l'évolution de la situation financière du régime de retraite. Il explique que les dernières analyses ont révélé une augmentation substantielle du coût estimatif du régime. Dans l'esprit d'une saine gouvernance, le comité de retraite recommande de devancer d'un an l'évaluation actuarielle.

La conseillère en gestion des ressources humaines souligne que malgré un rendement réel qui atteint les objectifs, une pression à la hausse sur les coûts du régime demeure notamment à cause

du faible taux d'intérêt. Elle explique les raisons qui amènent les actuaires et le comité de retraite à recommander une hausse des taux de cotisations des participantes et participants au Régime.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- la récente réduction du taux de cotisation;
- le ratio de solvabilité:
- le degré de capitalisation:
- le régime hybride versus régime à prestation déterminée.

Les informations reçues sont à la satisfaction des membres du conseil.

Tous les membres du conseil qui sont membres du personnel de l'Université se retirent pour la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du comité de retraite, approuve le devancement de l'évaluation actuarielle du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke au 31 décembre 2015 et approuve l'augmentation des taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 tels qu'ils apparaissent en annexe.

(Document en annexe)

### CA-2016-09-26-16

Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-003) – dérogation à l'article A 3.3 – approbation

Les membres du conseil reçoivent du recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières l'information relative à la modification du *Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-003).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du comité de retraite, approuve une dérogation à l'article A 3.3 du *Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-003) afin de permettre exceptionnellement un troisième renouvellement des mandats de deux membres du comité de retraite pour les années 2016-2019.

Les membres du conseil conviennent de traiter immédiatement le point 21.9.1. Présentation de la Faculté de génie.

## Cabinet de la rectrice

CA-2016-09-26-17 Présentation de la Faculté de génie

Le doyen de la Faculté de génie, Pr Patrik Doucet, présente aux membres du conseil la Faculté de génie. Pr Doucet fait état de quelques données de la Faculté concernant, entre autres, le nombre de postes occupés par le personnel de la Faculté, le budget annuel et le nombre d'étudiantes et d'étudiants par cycle. Il souligne l'importance de la recherche et du régime coopératif. Les activités de recherche se rapprochent constamment de l'industrie ce qui incite à être à l'écoute des besoins des partenaires. Après avoir exposé plusieurs grandes réalisations, il présente les principaux défis de la Faculté.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- les avenues explorées pour le rayonnement de la Faculté;
- la différence entre le parcours académique d'une étudiante ou d'un étudiant au baccalauréat au Québec par rapport au parcours en Europe;
- l'importance des projets offerts au niveau du secondaire et du collégial.

## COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2016-09-26-18

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 16 septembre 2016

Le président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M. Charles Vaillancourt, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 16 septembre 2016 (document en annexe).

Les membres du conseil conviennent de traiter immédiatement le point 18.1. Politique de sécurité de l'information (Politique 2500-036) – adoption – Règlement sur l'utilisation des équipements et des ressources informatiques et de télécommunication (Règlement 2575-001) – abrogation.

### **CABINET DU RECTORAT ET VICE-RECTORATS**

## Secrétariat général

CA-2016-09-26-19

Politique de sécurité de l'information (Politique 2500-036) – adoption – Règlement sur l'utilisation des équipements et des ressources informatiques et de télécommunication (Règlement 2575-001) – abrogation

Les membres du conseil reçoivent de la secrétaire générale l'information relative à l'adoption de la Politique de sécurité de l'information (Politique 2500-036) et à l'abrogation du Règlement sur l'utilisation des équipements et des ressources informatiques et de télécommunication (Règlement 2575-001).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte la Politique de sécurité de l'information (Politique 2500-036) telle qu'elle est présentée en appexe;
- abroge le Règlement sur l'utilisation des équipements et des ressources informatiques et de télécommunication (Règlement 2575-001).

### COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2016-09-26-20

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 8 juin 2016

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 8 juin 2016. Le président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M. Charles Vaillancourt, signale qu'il a été convenu, au sujet du projet Véo, de décaler le déploiement du module pour le Service des stages et du placement et celui pour la formation continue à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Malgré ce décalage, il n'y a pas d'impact sur le budget ni sur le calendrier du projet Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

### CABINET DU RECTORAT ET VICE-RECTORATS

#### **VICE-RECTORAT AUX RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES**

CA-2016-09-26-21

Ministère des Finances – régime d'emprunts à long terme – autorisation

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières rappelle aux membres du conseil le processus annuel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche autorisant l'Université à instituer un régime d'emprunts à long terme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'institution d'un régime d'emprunts à long terme :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université de Sherbrooke (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 juin 2017, des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 67 526 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

ATTENDU QUE la ministre responsable de l'Enseignement supérieur (la « Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 16 août 2016;

## IL EST RÉSOLU:

- QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncés ci-après, effectuer de temps à autres d'ici le 30 juin 2017, des emprunts à long terme auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 67 526 000 \$, soit institué;
- 2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
  - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er avril au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des établissements universitaires, soit dépassé;
  - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux Universités ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

- c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès de Financement-Québec;
- d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, qu'à l'une ou plusieurs des fins suivantes :
  - i) le financement des dépenses d'investissements faites par l'Emprunteur aux termes d'un plan d'investissement approuvé par le gouvernement du Québec;
  - ii) le refinancement d'une partie ou de la totalité d'emprunts antérieurs venus à échéance; ou
  - iii) le remboursement d'emprunts bancaires contractés en attente du financement à long terme ou de refinancement.
- 3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
- 4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
  - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et Financement-Québec;
  - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;
  - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 238-2000 du 8 mars 2000 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1056-2013 du 23 octobre 2013, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
  - d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.
- 5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès de Financement-Québec aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
- 6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants: la rectrice, le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales, la vice-rectrice aux études, le vice-recteur aux ressources humaines et financières ou la secrétaire générale de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
- 7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans

pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

# **NOMINATIONS / ÉLECTIONS**

CA-2016-09-26-22

Comité des ressources humaines - nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Steve Lavoie à titre de membre du comité des ressources humaines pour un mandat de trois ans débutant le 26 septembre 2016 et se terminant le 25 septembre 2019.

CA-2016-09-26-23

Comité de retraite - nominations - ratification

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières explique aux membres du conseil le processus déployé pour la nomination d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président du comité de retraite. L'envergure du régime de retraite a suscité l'intérêt de procéder à l'analyse du rôle et des responsabilités de la présidence. Dans le cadre du concours de recrutement, tant à l'interne qu'à l'externe, plusieurs candidatures de haut niveau ont été examinées.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du comité de retraite :

#### nomme:

- o M. Frédéric Gauvin à titre de président du comité de retraite;
- o Pr Marc André Lapointe, à titre de membre du comité de retraite:

### ratifie la nomination :

- o de M<sup>me</sup> Caroline Hamel, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines. à titre de membre du comité de retraite:
- de la Pre Danielle Jacques, désignée par l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS), à titre de membre du comité de retraite;
- o de M<sup>me</sup> Lynda Beauregard, désignée par l'Association du personnel-cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS), à titre de membre du comité de retraite;

pour des mandats débutant le 30 septembre 2016 et se terminant le 29 septembre 2019.

# CA-2016-09-26-24

Comité de vérification – nomination – amendement de la résolution CA-2016-06-20-25

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration amende la résolution CA-2016-06-20-25 en remplaçant les dates du 20 juin 2016 et du 19 juin 2019 par les dates du 21 juin 2016 et du 20 juin 2019, faisant en sorte que cette résolution se lit désormais de la manière suivante :

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M<sup>me</sup> Julie Maltais à titre de membre du comité de vérification pour un mandat débutant le 21 juin 2016 et se terminant le 20 juin 2019 (document en annexe), sous réserve d'être préalablement élue membre du conseil d'administration lors de l'assemblée de l'Université du 20 juin 2016.

(Document en annexe)

### **RAPPORTS ET INFORMATIONS**

## Vice-rectorat aux ressources humaines et financières

CA-2016-09-26-25

Government Finance Officers Association (GFOA) - Distinguished Budget Presentation Award - budget 2015-2016 - accréditation

Le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières informe les membres du conseil que l'Université de Sherbrooke a reçu à nouveau l'accréditation ainsi que la prestigieuse distinction « Distinguised Budget Presentation Award » décernées par le Government Finance Officers Association of United States and Canada (GFOA). M. Vincent Joli-Coeur souligne la qualité de la présentation budgétaire de l'Université, cette reconnaissance correspondant aux plus hauts standards nationaux et internationaux en matière de processus budgétaire et avant pour but de renforcer la normalisation.

(Document en annexe) 92 - 10 -11 -2016

## Vice-rectorat à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

CA-2016-09-26-26

Entreprises dérivées, sociétés et partenaires commerciaux – rapport d'activités – information

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe le conseil d'administration de l'état des placements de l'Université dans des entreprises dérivées, sociétés et partenaires commerciaux (document en annexe).

# Vice-rectorat au développement durable et aux relations gouvernementales

CA-2016-09-26-27

Stratégie énergétique 2016-2020 — information

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales informe les membres du conseil de la Stratégie énergétique 2016-2020 de l'Université qui couvre le secteur énergétique sous l'angle de la maîtrise de l'énergie et de la réduction des émissions de GES.

Ces actions réaffirment le développement durable comme l'une des 14 orientations stratégiques issues du plan Réussir 2015-2017, soit de « Faire de l'Université la référence québécoise en matière de développement durable ».

(Document en annexe)

### Secrétariat général

CA-2016-09-26-28 Procès-verbaux des instances

> Les membres du conseil d'administration ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 18 mai 2016.

(Document en annexe)

#### CA-2016-09-26-29

Code de déontologie des membres du conseil d'administration (Règlement 2575-002) – dépôt du code et formulaires à signer

Les membres du conseil d'administration ont reçu le Code de déontologie des membres du conseil d'administration (Règlement 2575-002). La secrétaire générale distribue aux membres des copies papier des formulaires à compléter et à signer pour celles et ceux qui souhaiteraient procéder sur place. Elle rappelle l'obligation pour les membres du conseil de compléter et de signer les annexes du Code correspondant à leur situation (document en annexe).

### Cabinet de la rectrice

Les membres du conseil conviennent de reporter le point 21.9.2 Lac-à-l'épaule – suivi à la prochaine réunion.

## **COMITÉ DE GOUVERNANCE**

## CA-2016-09-26-30

Ordres du jour des réunions du comité de gouvernance du 27 juin 2016, du 13 juillet 2016, du 31 août 2016 et du 12 septembre 2016

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, fait état des travaux du comité lors des réunions du 27 juin 2016, du 13 juillet 2016, du 31 août 2016 et du 12 septembre 2016 (document en annexe).

### CA-2016-09-26-31

Comptes rendus des réunions du comité de gouvernance du 6 juin 2016, du 27 juin 2016, du 13 juillet 2016 et du 31 août 2016

Les membres du conseil d'administration ont reçu les comptes rendus des réunions du comité de gouvernance du 6 juin 2016, du 27 juin 2016, du 13 juillet 2016 et du 31 août 2016. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

#### CA-2016-09-26-32

Conseil d'administration – profil de la prochaine présidente ou du prochain président – rapport du comité de gouvernance

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, présente aux membres du conseil le processus mis en place afin d'établir un profil de compétences pour la présidence du conseil. Une consultation auprès des administratrices et administrateurs a permis l'élaboration d'une grille des qualités prioritaires du profil de la présidence. Le comité de gouvernance suggère que ce processus soit répété après la première et la deuxième année du mandat de la présidente ou du président élu.

La rectrice et les membres du conseil remercient M<sup>me</sup> Lynda Durand, au terme de son deuxième et dernier mandat au conseil, pour sa contribution exceptionnelle et l'apport important qu'elle a apportés au conseil d'administration de l'Université notamment à titre de présidente du conseil.

# **NOMINATIONS / ÉLECTIONS**

CA-2016-09-26-33

Conseil d'administration - présidente ou président - élection

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, informe les membres du conseil que le comité de gouvernance recommande la candidature de M. Vincent Joli-Coeur à titre de président du conseil d'administration de l'Université. M. Joli-Coeur accepte la candidature.

M. Vincent Joli-Coeur se retire pour la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration élit M. Vincent Joli-Coeur à titre de président du conseil d'administration pour un mandat débutant le 27 septembre 2016 et se terminant le 26 septembre 2017.

# DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2016-09-26-34 Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2016-2017, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 24 octobre 2016, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

# **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CA-2016-09-26-35 Clôture de la réunion

Sur proposition régulière, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 24 octobre 2016.

Vincent Joli-Coeur, président

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire